Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878

Date d'impression : 18.05.2026 Numéro de version 5 Révision: 23.05.2025

* RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit
Nom du produit: weberfloor epoxy comp A

Numéro de la fiche de données de sécurité : XXP006043-a
1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
Emploi de la substance / du mélange
Couche époxy
Vitrification
Résine époxy

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Producteur/fournisseur :
Weber

Saint-Gobain Weber Beamix B.V.
Postbus 7932
5606 SH Eindhoven
T: +31 (0)40 259 79 11
info@weberbeamix.nl
1.4 Numéro d'appel d'urgence
In case of an emergency call a doctor
national information center for intoxications (NVIC)
Website: www.vergiftigingen.info
Telefoonnummer: +31 88 755 8000
NVIC is only accessible for professionals

* RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008


GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.


GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage
Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878

Date d'impression : 18.05.2026 Numéro de version 5 Révision: 23.05.2025

Nom du produit: weberfloor epoxy comp A

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger



GHS07 GHS09

Mention d'avertissement Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane
4-tert-Butylphenylglycidylether
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)],a-(2-oxiranylmethyl)-w-(2-oxiranylmethoxy)-

Mentions de danger
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:
EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable
vPvB: Non applicable
Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien
Ne contient pas de substances ayant des propriétes de pertubation endocrinienne.

*
RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges
Description : Mélange des substances mentionnées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878

Date d'impression : 18.05.2026 Numéro de version 5 Révision: 23.05.2025

Nom du produit: weberfloor epoxy comp A

(suite de la page 2)

Composants dangereux :		
CAS: 1675-54-3 EINECS: 216-823-5 Numéro index: 603-073-00-2 Reg.nr.: 01-2119456619-26-xxxx	2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317 Limites de concentration spécifiques: Skin Irrit. 2; H315:C ≥ 5 % Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 5 %	50-100%
CAS: 3101-60-8 EINECS: 221-453-2 Reg.nr.: 01-2119959496-20-xxxx	4-tert-Butylphenylglycidylether Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	≥10-<25%
CAS: 26142-30-3 Numéro CE: 607-873-2	Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)],a-(2-oxiranylmethyl)-w-(2-oxiranylmethoxy)- Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	2,5-<10%

SVHC néant
Indications complémentaires :
Pour le libellé des mentions de danger citées, se référer à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours
Remarques générales:
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Eloigner immédiatement la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas de malaise du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche de données de sécurité.
après inhalation :
Apporter de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
Si la personne est inconsciente, la coucher et la transporter en position latérale stable.
après contact avec la peau :
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin
après contact avec les yeux :
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante
en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
après ingestion :
Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Pas d'autres informations importantes disponibles.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction:
Mettre en oeuvre des mesures d'extinction de l'incendie adaptées à l'environnement.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878

Date d'impression : 18.05.2026 Numéro de version 5 Révision: 23.05.2025

Nom du produit: weberfloor epoxy comp A

(suite de la page 3)

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à fort débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure, comme par exemple:
Monoxyde de carbone (CO)

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres indications:

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.
Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Assurer une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas parvenir dans les eaux, les canalisations ou le sol.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter la rubrique 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la rubrique 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Stocker au frais et au sec dans des récipients hermétiquement fermés.
Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air)
Eviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Stocker uniquement dans le récipient d'origine non ouvert.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec des acides.
Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).
Ne pas conserver avec des agents d'oxydation
Ne pas stocker avec des aliments.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878

Date d'impression : 18.05.2026 Numéro de version 5 Révision: 23.05.2025

Nom du produit: weberfloor epoxy comp A

(suite de la page 4)

Autres indications sur les conditions de stockage :
Stocker au frais et au sec dans des récipients bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle
Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

DNEL		
CAS: 1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane		
Oral	Derived No Effect Level	0,5 mg/kgxday (consumer systemic long term value)
Dermique	Derived No Effect Level	0,75 mg/kgxday (worker systemic long term value)
		0,0893 mg/kgxday (consumer systemic long term value)
Inhalatoire	Derived No Effect Level	4,93 mg/m³ (worker systemic long term value)
		0,87 mg/m³ (consumer systemic long term value)
CAS: 3101-60-8 4-tert-Butylphenylglycidylether		
Dermique	Derived No Effect Level	1 mg/kgxday (worker systemic long term value)
		0,5 mg/kgxday (consumer systemic long term value)
Inhalatoire	Derived No Effect Level	3,5 mg/m³ (worker systemic long term value)
		1,75 mg/m³ (consumer systemic long term value)

PNEC	
CAS: 1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	
Predicted No-Effect Concentration	0,065 mg/kgxdwt (earth rating factor)
Predicted No-Effect Concentration	0,001 mg/l (sea water rating factor)
	0,006 mg/l (fresh water rating factor)
CAS: 3101-60-8 4-tert-Butylphenylglycidylether	
Predicted No-Effect Concentration	11,4 mg/kgxdwt (earth rating factor)
Predicted No-Effect Concentration	0,00075 mg/l (sea water rating factor)
	0,0075 mg/l (fresh water rating factor)

Remarques supplémentaires:
La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou de la révision de cette fichede données de sécurité.

8.2 Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir rubrique 7.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Mesures générales de protection et d'hygiène :
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni renifler.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
Après manipulation de ce produit, utiliser une crème hydratante pour la peau.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878

Date d'impression : 18.05.2026 Numéro de version 5 Révision: 23.05.2025

Nom du produit: weberfloor epoxy comp A

(suite de la page 5)

Protection respiratoire :
N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire;
en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil respiratoire autonome.
Filtre respiratoire court terme :
Filtre A2
Protection des mains :
Gants de protection.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / au mélange.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
Matériau des gants
Nitrile, NBR
Butyle
Épaisseur du matériau recommandée: ≥ (Butyl) 0,7mm; (NBR) 0,4 mm
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Comme le produit est un mélange composé de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
Temps de pénétration du matériau des gants
Temps de pénétration : > 480 min
Valeur pour la perméabilité: taux ≤ 6
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques.
Protection du corps : Vêtements de protection.

*

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Indications générales.

État physique	Liquide
Couleur :	incolore
Odeur :	caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé
Point de fusion :	Non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé
Inflammabilité	Non applicable
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
inférieure :	Non déterminé
supérieure :	Non déterminé
Point d'éclair	> 100 °C
Température d'inflammation :	Non déterminé.
Température de décomposition :	Non déterminé
pH	Non applicable.
Viscosité :	
Viscosité cinématique	Non déterminé.
dynamique à 20 °C:	1.400 mPas (DIN EN ISO 3219)
	Non déterminé.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878

Date d'impression : 18.05.2026 Numéro de version 5 Révision: 23.05.2025

Nom du produit: weberfloor epoxy comp A

(suite de la page 6)

Solubilité	
l'eau :	émulsionnable
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé
Pression de vapeur à 20 °C:	2,3 hPa (CAS: 3101-60-8 4-tert-Butylphenylglycidylether)
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20 °C:	1,12 g/cm³ (DIN EN ISO 2811-2)
Densité relative.	Non déterminé
Masse volumique:	Non applicable.
Densité de vapeur:	Non déterminé
9.2 Autres informations	Aucune.
Aspect:	
Forme :	Pâteuse
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Minimum ignition energy	
Test de séparation des solvants :	Non applicable.
EU-VOC (%)	0,0000 %
EU-VOC (g/L)	0,0000 g/l
Changement d'état	
Point/l'intervalle de ramollissement	
Propriétés comburantes	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé
Informations concernant les classes de danger physique	
Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878

Date d'impression : 18.05.2026 Numéro de version 5 Révision: 23.05.2025

Nom du produit: weberfloor epoxy comp A

(suite de la page 7)

Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.2 Stabilité chimique
Décomposition thermique / Conditions à éviter:
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Polymérisation par dégagement de chaleur
Réaction aux alcools, aux amines, aux acides aqueux et aux lessives alcalines
10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.6 Produits de décomposition dangereux: gaz/vapeurs irritants

*

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
Toxicité aiguë :
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Type	Valeur	Espèce
CAS: 1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane			
Oral	LD50	>15.000 mg/kg (Rat)	
Dermique	LD50	>23.000 mg/kg (Rat)	
CAS: 3101-60-8 4-tert-Butylphenylglycidylether			
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)	
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)	
CAS: 26142-30-3 Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)],a-(2-oxiranylmethyl)-w-(2-oxiranylmethoxy)-			
Oral	LD50	>4.000 mg/kg (Rat)	
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)	

Effet primaire d'iritation :
de la peau :
Provoque une irritation cutanée.
des yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation :
Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878

Date d'impression : 18.05.2026 Numéro de version 5 Révision: 23.05.2025

Nom du produit: weberfloor epoxy comp A

(suite de la page 8)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
Aucun des composants n'est listé.

*

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Toxicité aquatique :
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Type d'essai/Concentration effective/Méthode/Evaluation	
CAS: 1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	
LC50/96h	2 mg/l (poisson)
EC50/48h	1,8 mg/l (Daphnia magna)
EC50/72h	>11 mg/l (algue)
NOEC (72h)	4,2 mg/l (algue)
NOEC (21d)	0,3 mg/l (Daphnia magna)
CAS: 3101-60-8 4-tert-Butylphenylglycidylether	
LC50/96h	7,5 mg/l (poisson)
EC50/24h	>100 mg/l (aquatic invertebrates)
EC50/48h	67,9 mg/l (aquatic invertebrates)
EC50/72h	9 mg/l (aquatic algae and cyanobacteria)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

Procédé :	
CAS: 3101-60-8 4-tert-Butylphenylglycidylether	
Biod. (28 days)	1,1 % (Biodegradation)

12.3 Potentiel de bioaccumulation	
CAS: 1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	
EBAB	3,242 log Pow
CAS: 3101-60-8 4-tert-Butylphenylglycidylether	
EBAB	3,59 log Pow

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable
vPvB: Non applicable
12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878

Date d'impression : 18.05.2026 Numéro de version 5 Révision: 23.05.2025

Nom du produit: weberfloor epoxy comp A

(suite de la page 9)

12.7 Autres effets néfastes
Remarque :
Le produit contient des substances exerçant une action toxique sur les poissons et les bactéries.
Toxique chez les poissons.

Comportement dans les stations d'épuration:

Type d'essai Concentration effective Méthode Evaluation	
CAS: 1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	
EC 50 (3h)	100 mg/l (microorganisms)
CAS: 3101-60-8 4-tert-Butylphenylglycidylether	
EC 50 (3h)	>1.000 mg/l (microorganisms)

Autres indications écologiques :

Indications générales :
Ne pas laisser le produit pénétrer les nappes phréatiques, les cours d'eaux ou les égouts.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation :
Durcissement du produit par mélange du composant durcissant. Les produits à base de résine époxy qui ont durci ne sont pas des déchets nécessitant une surveillance particulière et peuvent être éliminés, en règle générale, comme des déchets industriels apparentés aux déchets domestiques.

Catalogue européen des déchets	
08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Emballages non nettoyés :
Recommandation :
Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.
Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
ADR, IMDG, IATA UN3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878

Date d'impression : 18.05.2026 Numéro de version 5 Révision: 23.05.2025

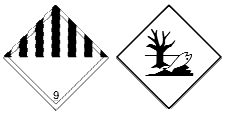
Nom du produit: weberfloor epoxy comp A

(suite de la page 10)

ADR	3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (produit de réaction: bisphenol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700))
IMDG	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy Resin), MARINE POLLUTANT
IATA	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy Resin)

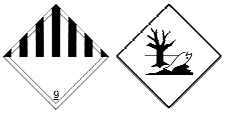
14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR



Classe	9 (M6) Matières et objets dangereux divers.
Étiquette	9

IMDG, IATA



Class	9 Matières et objets dangereux divers.
Label	9

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA	III

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant:	Oui Signe conventionnel (poisson et arbre)
Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
Marquage spécial (IATA):	Signe conventionnel (poisson et arbre)

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

	Attention: Matières et objets dangereux divers.
Indice Kemler :	90
No EMS :	F-A,S-F
Stowage Category	A

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

Indications complémentaires de transport :

ADR

Quantités limitées (LQ)	5L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878

Date d'impression : 18.05.2026 Numéro de version 5 Révision: 23.05.2025

Nom du produit: weberfloor epoxy comp A

(suite de la page 11)

	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
Catégorie de transport	3
Code de restriction en tunnels	(-)
IMDG	
Limited quantities (LQ)	5L
Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
"Règlement type" de l'ONU:	UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PRODUIT DE RÉACTION: BISPHENOL-A-ÉPICHLORHYDRINE RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN ≤ 700)), 9, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) (Liste des substances candidates, annexes XIV et XVII)
Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
Règlement (CE) 2020/878 (modifiant l'annexe II de REACH relative à la compilation des fiches de données de sécurité)
Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 cf. rubrique 2

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est listé.
Catégorie SEVESO E2 Danger pour l'environnement aquatique
Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t
Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t

REGLEMENT (UE) 2017/852 sur le mercure (annexe I)

Aucun des composants n'est listé.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (POP)

Aucun des composants n'est listé.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Restriction: 3

Réglement (CE) N° 649/2012

Aucun des composants n'est listé.

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est listé.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est listé.

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878

Date d'impression : 18.05.2026 Numéro de version 5 Révision: 23.05.2025

Nom du produit: weberfloor epoxy comp A

(suite de la page 12)

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT
Aucun des composants n'est listé.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues
Aucun des composants n'est listé.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers
Aucun des composants n'est listé.

RÈGLEMENT (UE) 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
Aucun des composants n'est listé.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Phrases importantes
La liste des mentions de danger ci-dessous est le texte intégral des mentions de danger mentionnées dans cette fiche de données de sécurité (en particulier dans la section 3) et est communiquée conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II, et aux amendements suivants (règlement (UE) 2020/878). Les mentions indiquées ici ne se réfèrent pas au produit lui-même, mais aux ingrédients individuels contenus dans le produit, et sont fournies à titre d'information.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008	
Corrosion cutanée/irritation cutanée Lésions oculaires graves/irritation oculaire Sensibilisation cutanée Dangers pour le milieu aquatique- danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Department research & development
Contact :
R&D manager
+31 40 259 7911
Acronymes et abréviations:
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO: International Civil Aviation Organisation
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878

Date d'impression : 18.05.2026 Numéro de version 5 Révision: 23.05.2025

Nom du produit: weberfloor epoxy comp A

(suite de la page 13)

DNEL : dose dérivée sans effet (REACH)
PNEC : concentration prédite sans effet (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation)
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Conformément à l'annexe II du règlement REACH, les sections modifiées dans cette version de la fiche de données de sécurité par rapport à la version précédente sont marquées avec des astérisques.